



Lille, le 5 mai 2023

Objet : AESH – mobilité

Madame le Recteur,

La section académique du Snes-FSU est alertée par des collègues AESH qui souhaiteraient faire une demande de mobilité « interpal ».

Les collègues soulignent que les demandes sont à déposer au plus tard le 12 mai, mais qu'ils avaient jusqu'au 23 avril pour télécharger la fiche de vœux. Ces différents délais ont pu induire les collègues en erreur, et certains d'entre eux se trouvent actuellement dans l'incapacité de formuler leur demande de mobilité.

Nous sollicitons donc votre bienveillance et vous demandons de permettre aux collègues concernés de pouvoir accéder à leur fiche de vœux jusqu'à la date limite de dépôt afin qu'ils puissent participer au dispositif de mobilité en formulant leur demande.

Soyez assurée, Mme le Recteur, de notre profond attachement au service public d'Éducation Nationale.

Pour le SNES-FSU de l'académie de Lille
Jean-François Carémel, Kevin Plouviez

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jean-François Carémel'.